



TG/190/1(proj.2).

ORIGINAL : anglais

DATE : 2002-01-28

INTERNATIONAL UNION
FOR THE PROTECTION
OF NEW VARIETIES OF
PLANTS

UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS
VÉGÉTALES

INTERNATIONALER
VERBAND ZUM SCHUTZ
VON PFLANZEN-
ZÜCHTUNGEN

UNIÓN INTERNACIONAL
PARA LA PROTECCIÓN
DE LAS OBTENCIONES
VEGETALES

PROJET

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

THYM

(Thymus vulgaris L.)

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/2, qui contient des explications sur les principes généraux qui sont à la base de leur rédaction.

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
I. Objet de ces principes directeurs	3
II. Matériel requis	3
III. Conduite de l'examen	3
IV. Méthodes et observations	4
V. Groupement des variétés	4
VI. Caractères et symboles	4
VII. Tableau des caractères	5
VIII. Explications du tableau des caractères	11
IX. Littérature	12
X. Questionnaire technique	13

I. Objet de ces principes directeurs

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Thymus vulgaris* L. de la famille Labiatae (Lamiaceae).

II. Matériel requis

1. Les autorités compétentes décident des quantités de matériel végétal nécessaires pour l'examen de la variété, de leur qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel végétal provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été dûment accomplies. La quantité minimale de matériel végétal recommandée est la suivante :

variétés à reproduction par semences : 2 grammes;
variétés à multiplication végétative : 20 boutures avec racine.

2. Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tous parasites ou maladies importants.

3. Les semences ou le matériel de multiplication ne doivent pas avoir subi de traitement sans autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'ils ont été traités, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

III. Conduite de l'examen

1. Pour les variétés à reproduction par semences, il est généralement recommandé que les essais soient conduits sur deux cycles de végétation indépendants.

2. Pour les variétés à multiplication végétative, les essais demandent en règle générale un cycle de végétation (si nécessaire, après l'année d'établissement en plein champ). Lorsqu'il subsiste un doute sur les caractères distinctifs ou l'homogénéité après un cycle de végétation, les essais sont poursuivis pendant un second cycle.

3. En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères importants de la variété, celle-ci peut aussi être étudiée dans un autre lieu.

4. La taille des parcelles doit être telle que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation. Chaque essai doit porter sur un total de 20 plantes pour les variétés à multiplication végétative, qui doivent être réparties en deux ou plusieurs répétitions, et sur un total de 60 plantes pour les variétés à reproduction par semences, qui doivent être réparties en trois ou plusieurs répétitions. On ne peut utiliser des parcelles séparées, destinées l'une aux observations et l'autre aux mesures, que si elles sont soumises à des conditions de milieu similaires.

5. Des essais additionnels peuvent être établis pour certaines déterminations.

IV. Méthodes et observations

1. Toutes les observations comportant des mensurations, des pesées ou dénombrements doivent porter sur 60 plantes ou parties de plantes à raison d'une partie par plante pour les variétés à reproduction par semences.
2. Toutes les observations concernant les variétés à multiplication végétative doivent porter sur 20 plantes ou parties de plantes à raison d'une partie par plante.
3. Dans le cas des variétés à reproduction par semences, les règles concernant l'homogénéité des variétés allogames, contenues dans l'Introduction générale, doivent être appliquées.
4. Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés à multiplication végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% avec une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, le nombre maximal de plantes hors-type toléré sera de 1.
5. Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être faites sur des organes typiques juste avant la période de pleine floraison.

V. Groupement des variétés

1. La collection des variétés à cultiver doit être divisée en groupes pour faciliter la détermination de la distinction. Les caractères à utiliser pour définir les groupes sont ceux dont on sait par expérience qu'ils ne varient pas, ou qu'ils varient peu, à l'intérieur d'une variété. Les différents niveaux d'expression doivent être assez uniformément répartis dans la collection.
2. Il est recommandé aux autorités compétentes d'utiliser les caractères ci-après pour le groupement des variétés :
 - a) Feuille : panachure (caractère 16)
 - b) Feuille : couleur principale (caractère 17)
 - c) Fleur : couleur du pétale (caractère 20)
 - d) Plante : stérilité mâle (caractère 25)

VI. Caractères et symboles

1. Pour évaluer les possibilités de distinction, l'homogénéité et la stabilité, on doit utiliser les caractères indiqués dans le tableau des caractères avec les différents niveaux d'expression.
2. En regard des différents niveaux d'expression des caractères, sont indiquées des notes (chiffres), destinées au traitement électronique des données.
3. Légende :
 - (*) Caractères qui doivent être utilisés pour toutes les variétés, à chaque cycle de végétation au cours duquel les essais sont réalisés, et qui doivent toujours figurer dans la description de la variété, sauf si le niveau d'expression d'un caractère précédent ou les conditions de milieu régionales le rendent impossible.

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre VIII.

VII. Table of characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. Plant: growth habit (*)	Plante: port à la floraison	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
erect	dressé	aufrecht	erecto	Gambaru, Valdeyron	1
semi erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Allemand	3
prostrate	horizontal	liegend	postrado	Heili, Savoie	5
2. Plant: height (*)	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
very short	très basse	sehr kurz	muy baja		1
short	basse	kurz	baja	Savoie	3
medium	moyenne	mittel	media	Passet, Heili	5
tall	haute	hoch	alta	Valdeyron	7
very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Gambaru, Ygor	9
3. Plant: diameter (*)	Plante: diamètre	Pflanze: Durchmesser	Planta: diámetro		
small	petit	gering	pequeño		3
medium	moyen	mittel	medio		5
large	grand	groß	grande		7
4. Foliage: density (*)	Feuillage: densité	Laub: Dichte	Follaje: densidad		
sparse	faible	locker	laxa	1.52	3
medium	moyenne	mittel	media	Allemand, Passet	5
dense	forte	dicht	densa	Pegase, Ygor	7
5. Stem: length (*)	Tige: longueur	Stiel: Länge	Tallo: longitud		
short	courte	kurz	corta	Pegase, Savoie	3
medium	moyenne	mittel	media	Heili, Ygor	5
long	longue	lang	larga	Gambaru, Passet	7

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. Stem: thickness	Tige: épaisseur	Stiel: Dicke	Tallo: espesor		
thin	mince	dünn	delgado	Gambaru, Heili	3
medium	moyenne	mittel	medio	Pegase	5
thick	épaisse	dick	grueso	Passet	7
7. (*) Stem: distribution of leaves	Tige: répartition des feuilles	Stiel: Verteilung der Blätter	Tallo: distribución de las hojas		
only at base	seulement à la base	nur an der Basis	sólo en la base	Escalin, Passet	1
only in middle	seulement au milieu	nur in der Mitte	sólo en la parte central	2.40	2
only in upper part	seulement au sommet	nur am oberen Teil	sólo en la parte superior	Pegase, Ygor	3
along whole stem	tout le long de la tige	am ganzen Stiel	a lo largo de todo el tallo	Gambaru, Valdeyron	4
8. (*) Stem: position of flowering part	Tige: position des inflorescences	Stiel: Lage des blühenden Teils	Tallo: posición de la parte en flor		
at tip	très terminale	an der Spitze	en la parte superior	1.44, 3.49	1
along upper quarter	terminale	am oberen Viertel	en el cuarto superior	Allemand, Escalin	2
along upper half	le long de la moitié supérieure	an der oberen Hälfte	en la mitad superior	1.52, Heili	3
along upper two thirds	le long des 2/3 supérieurs	an den oberen zwei Dritteln	en los dos tercios superiores	Gambaru	4
along whole stem	tout le long de la tige	am ganzen Stiel	en todo el tallo	Passet	5
9. Stem: density of flowers	Tige: densité des fleurs	Stiel: Dichte der Blüten	Tallo: densidad de las flores		
sparse	faible	locker	laxa	Gambaru, Ygor	3
medium	moyenne	mittel	media	Allemand, Escalin, Valdeyron	5
dense	forte	dicht	densa		7

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. Stem: length of flowering part	Tige: longueur de la zone florifère	Stiel: Länge des blühenden Teils	Tallo: longitud de la parte en flor		
short	courte	kurz	corta	Allemand, Escalin, Valdeyron	3
medium	moyenne	mittel	media	Gambaru, Pegase, Ygor	5
long	longue	lang	larga	Passet	7
11. Leaf: shape (*)	Feuille: forme	Blatt: Form	Hoja: forma		
elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	2.40	1
ovate	ovale	eiförmig	oval	Savoie, Ygor	2
rhombic	rhomboïde	rautenförmig	romboica	Allemand, Gambaru	3
12. Leaf: length (*)	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
short	petite	kurz	corta	7.56	3
medium	moyenne	mittel	media	Heili, Passet, Pegase	5
long	grande	lang	larga	Allemand, Savoie	7
13. Leaf: width (*)	Feuille: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
narrow	petite	schmal	estrecha	5.46.1	3
medium	moyenne	mittel	media	3.49	5
broad	grande	breit	ancha	Passet, Savoie	7
14. Leaf: ratio length/width	Feuille: rapport longueur/largeur	Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación entre la largura y la anchura		
low	petit	gering	pequeña	5.46.1	3
medium	moyen	mittel	media	3.49	5
high	grand	groß	grande	Passet, Savoie	7

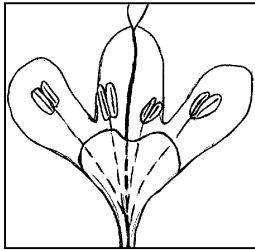
English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. Leaf: prominence of veins on lower side	Feuille: proéminence des nervures sur la face inférieure	Blatt: Stärke der Adern an der Unterseite	Hoja: prominencia de los nervios en el envés		
weak	faible	schwach	débil	Escalin, Valdeyron, Ygor	3
medium	moyen	mittel	media	Allemand, Heili	5
strong	fort	stark	fuerte	3.07, 4.77, Savoie	7
16. Leaf: variegation (*)	Feuille: panachure	Blatt: Panachierung	Hoja: variegación		
absent	absente	fehlend	ausente	Valdeyron	1
present	presente	vorhanden	presente	Silver Posie	9
17. Leaf: main color (*)	Feuille: couleur principale	Blatt: Hauptfarbe	Hoja: color principal		
yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento		1
true green	vert vrai	echt grün	verde verdadero	Allemand, Escalin	2
blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado	Passet, Ygor	3
grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo	Pegase, Valdeyron	4
18. Leaf: intensity of main color (*)	Feuille: intensité de la couleur principale	Blatt: Intensität der Hauptfarbe	Hoja: intensidad del color principal		
light	claire	hell	claro		3
medium	moyenne	mittel	medio		5
dark	foncée	dunkel	oscuro		7
19. Flower: size (*)	Fleur: taille	Blüte: Größe	Flor: tamaño		
small	petite	klein	pequeña	Luberon, Passet	3
medium	moyenne	mittel	media	Allemand, Gambaru	5
large	grande	groß	grande	Heili, Ygor,	7

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. Flower: color of petal (*)	Fleur: couleur du pétale	Blüte: Farbe des Blütenblattes	Flor: color del pétalo		
white or slightly pink	blanc ou légèrement rose	weiß oder leicht rosa	blanco o ligeramente rosado	Passet	1
medium pink	rose moyen	mittelrosa	rosa medio	Escalin, Ygor	2
light violet	mauve	hellviolett	violeta claro	4.77	3
medium violet	violacé	mittelviolett	violeta medio	Pegase, Valdeyron	4
21. Flower: length of style (*)	Fleur: longueur du style	Blüte: Länge des Griffels	Flor: longitud del estilo		
short	courte	kurz	corto		3
medium	moyenne	mittel	medio	3.07	5
long	longue	lang	largo	Gambaru, Escalin	7
22. Flower: main color of style	Fleur: couleur principale du style	Blüte: Hauptfarbe des Griffels	Flor: color principal del estilo		
white	blanc	weiß	blanco		1
pink	rose	rosa	rosa	Ygor	2
light violet	mauve	hellviolett	violeta claro		3
medium violet	violacé	mittelviolett	violeta medio	Escalin, Gambaru, Luberon	4
23. Style: presence of more intense colored zone	Style: présence d'une zone plus intensément colorée	Griffel: Vorhandensein einer intensiver gefärbten Zone	Estilo: presencia de una zona de color más intenso		
absent	absent	fehlend	ausente		1
present	présent	vorhanden	presente		9

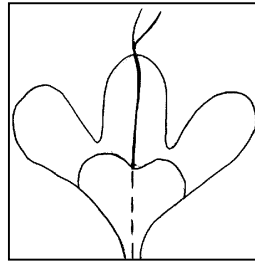
English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
24. Time of beginning of flowering (* (*)	Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Fecha del inicio de la floración		
very early	très précoce	sehr früh	muy precoz	3.49, Ygor	1
early	précoce	früh	precoz	Allemand, Valdeyron	3
medium	moyenne	mittel	media	Luberon, Pegase	5
late	tardive	spät	tardía	Gambaru, Passet	7
very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Savoie	9
25. Plant: male sterility (* (+)	Plante: stérilité mâle	Pflanze: männliche Sterilität	Planta: androesterilidad		
absent	absent	fehlend	ausente	Heili, Ygor	1
present	présent	vorhanden	presente	Escalin, Valdeyron	9

VIII. Explications du tableau des caractères

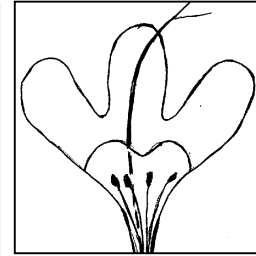
Add. 25 : Plante : stérilité mâle



1
absent



fleur sans étamines



9
présent

fleur avec étamines
non fonctionnelles

IX. Littérature

Le Thym, p. 105 à 116, in Série synthèses Bibliographiques n° 2, APRIA-CDUIPA Massy (91) France, 161 pages.

ELENA-ROSSELLO, J. A., 1979. Identification of a species-specific enzyme marker in *Thymus L.*, *The Journal of Heredity*, 70: 147-149, 1979.

GUYON, J., 1975. La culture des plantes aromatiques et médicinales dans le département de la Drôme, Université Claude Bernard Lyon (69) France 139 pages.

PARVIZ, Maghami, 1979. Le Thym (p. 157 à 160) in *Culture et cueillette de plantes médicinales*, Hachette.

PASSET, J., 1979. La variabilité chimique chez le thym, ses manifestations, sa signification, parfums, cosmétiques, arômes, n° 29, juillet-août 1979.

RICHARD, H., 1974. Quelques épices et aromates et leurs huiles essentielles.

VERNET, P., 1977. Les variations de composition de l'essence de *Thymus vulgaris L.*, mode de transmission héréditaire de trois terpènes (le thymol, le carvacrol et le linalol). *Compte Rendu de l'Académie des Sciences de Paris*, t. 284, Série D 1289.

VERNET, P., GOUYON Ph. Le polymorphisme chimique de *Thymus vulgaris*, parfums, cosmétiques, arômes. Novembre/décembre 1979.

VERNET, P., GUILLERM, J.L., GOUYON, Ph., 1977. Le polymorphisme chimique de *Thymus vulgaris L.* Répartition des formes chimiques avec certains facteurs écologiques, *Oecol. Plant* 1977, 12 (2), 159-179.

X. Questionnaire technique

	Référence (réservé aux administrations)
<p>QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir en relation avec une demande de certificat d'obtention végétale</p>	
1. Espèce	<p style="text-align: center;"><i>Thymus vulgaris</i> L. THYM</p>
2. Demandeur (nom et adresse)	
3. Dénomination proposée ou référence de l'obtenteur	

4. Renseignements sur l'origine, le maintien et la reproduction ou la multiplication de la variété

4.1 Origine

(a) Plant (variétés parentales à indiquer)

..... []

(b) Mutation (variété parentale à indiquer)

..... []

(c) Découverte (indiquer où et quand)

..... []

(d) Autre (préciser)

..... []

4.2 Méthode de reproduction ou de multiplication

– Semence []

– Boutures []

– Reproduction ou multiplication *in vitro* []

– Autre (préciser) []

.....

4.3 Autres renseignements

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie au caractère correspondant dans les principes directeurs d'examen; prière de marquer d'une croix le niveau d'expression approprié).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : port à la floraison (1)		
dressé	Gambaru, Valdeyron	1[]
demi-dressé	Allemand	3[]
horizontal	Heili, Savoie	5[]
5.2 Tige : répartition des feuilles (7)		
seulement à la base	Escalin, Passet	1[]
seulement au milieu	2.40	2[]
seulement au sommet	Pegase, Ygor	3[]
tout le long de la tige	Gambaru, Valdeyron	4[]
5.3 Tige : position des inflorescences (8)		
très terminale	1.44, 3.49	1[]
terminale	Allemand, Escalin	2[]
le long de la moitié supérieure	1.52, Heili	3[]
le long des 2/3 supérieurs	Gambaru	4[]
tout le long de la tige	Passet	5[]
5.4 Feuille : panachure (16)		
absente	Valdeyron	1[]
présente	Silver Posie	9[]
5.5 Feuille : couleur principale (17)		
vert-jaune		1[]
vert vrai	Allemand, Escalin	2[]
vert-bleu	Passet, Ygor	3[]
vert-gris	Pegase, Valdeyron	4[]

Caractères	Exemples	Note	
5.6 Feuille : intensité de la couleur principale (18)			
claire		3[]	
moyenne		5[]	
foncée		7[]	
5.7 Fleur : couleur du pétale (20)			
blanc ou légèrement rose	Passet	1[]	
rose moyen	Escalin, Ygor	2[]	
mauve	4.77	3[]	
violacé	Pegase, Valdeyron	4[]	
5.8 Plante : stérilité mâle (25)			
absent	Heili, Ygor	1[]	
présent	Escalin, Valdeyron	9[]	
6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés			
Dénomination de la variété voisine	Caractère par lequel la variété voisine diffère ^{o)}	Niveau d'expression pour la variété voisine	Niveau d'expression pour la variété candidate
^{o)} Au cas où les niveaux d'expression des deux variétés seraient identiques, prière d'indiquer l'amplitude de la différence.			

7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter la détermination des caractères distinctifs de la variété

7.1 Résistance aux parasites et aux maladies

7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété

i) Utilisation principale

- ornementation
- usage culinaire
- huile essentielle
- autre (préciser)

7.3 Autres renseignements

Joindre une photo couleur représentative de la variété au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable pour la dissémination?

Oui Non

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

[Fin du document]